



Embauche de personnel

Technicien à l'entretien des sentiers

Saison estivale 2023

Le/la technicien/ne à l'entretien des sentiers a comme rôle principal de seconder le responsable à l'entretien des sentiers

Description des tâches

- Réaliser l'entretien et la réfection des sentiers avec l'équipe attitrée (utilisation d'un VTT, plaque vibrante, souffleur à feuilles, ...);
- Patrouiller les sentiers pour veiller à la sécurité des utilisateurs et veiller aux bonnes pratiques de ces derniers (chiens en laisse, pas de vélos sur les sentiers, ...);
- Participer à la plantation d'arbres/arbustes et à la lutte aux plantes exotiques envahissantes (renouée du Japon, berce du Caucase et phragmite) en utilisant les pratiques recommandées;
- Épauler le responsable des sentiers dans toutes ses autres tâches.

Description des qualités et compétences recherchées

- Autonomie dans la réalisation des tâches attitrées ;
- Aisance à communiquer avec le public ;
- Être proactif et avoir de l'initiative ;
- La ponctualité, comme la fiabilité sont des qualités très importantes ;
- Avoir une bonne condition physique;
- Un atout : être à l'aise de conduire un véhicule tout-terrain (VTT) et un camion avec une remorque de 20 pieds.

Conditions de travail

Durée : du 1^{er} mai 2023 au 27 octobre 2023

- 35h/semaine du 1^{er} mai au 31 août
- 21h/semaine du 1^{er} septembre au 27 octobre
- Possibilité de prolongation sur appel pendant l'hiver (1^{er} décembre au 31 mars);
- Généralement en semaine, du lundi au vendredi, de 8h à 15h30. Exceptionnellement, l'employé(e) peut être amené à travailler la fin de semaine.

Salaire : 18,50 \$/h

Postuler

Veuillez envoyer votre C.V. par courriel à : direction@cbrcr.org jusqu'au lundi 17 avril 2023.